Fiche pratique n°5 – Équipe d'unité

Valider le camp

Objectif

Disposer de toutes les étapes pour valider un camp.

La responsabilité de l'animateur ou animatrice d'unité

Tu es **garant·e** de la **qualité pédagogique** et de la **sécurité de l'animation scoute**. Pour être en mesure d'assurer cette mission, il est donc indispensable que tu saches ce que le staff compte proposer comme animation durant le camp. Tu peux alors lui accorder ta confiance en sa capacité à proposer un **camp scout** que tu seras apte à **valider dans Desk**.

Checklist pour valider le camp

Programme du camp

- Parcourir le programme du camp avec chaque staff : vérifie qu'il est équilibré, adapté aux scout·es et éducatif. Comment ? Combien ? Quand ? Pourquoi ? Pousse les staffs à aller plus loin dans leur réflexion.

Budget de camp

- S'assurer que le budget couvre les dépenses prévues : endroit de camp, matériel, transport, activités extras, intendance…

Transports

- Les trajets aller et retour sont-ils prévus ? Le car, le train, la camionnette réservés ?
- Un moyen de locomotion sur place (vélo, voiture…) a-t-il été réfléchi ?

Endroit de camp

- Un contrat de location a-t-il bien été rempli et signé par le staff et le propriétaire ?
- L'acompte a-t-il été payé et les animateurs ou animatrices ont-ils une preuve de paiement ? Même chose pour la caution ?
- Un état des lieux d'entrée et de sortie est-il prévu ?
- Attention aux arnaques : ne pas signer un endroit de camp si celui-ci n'a pas été visité.

Assurances

- Tous les participants (scout·es, membres du staff, intendant·es) sont-ils bien inscrits dans Desk ?

C'est essentiel car toutes les personnes renseignées dans Desk sont couvertes par :

- une assurance responsabilité civile et accidents corporels ;
- une assurance assistance à l'étranger ;
- une assurance tous risques comprenant une couverture pour les tentes et le matériel électronique des unités ;
- une couverture RC incendie et dégâts locatifs.

Il est également possible de souscrire une assurance annulation camp à l'étranger.

Plus d'infos sur lesscouts.be/assurances.

Intendance

- Engager les intendant·es : c'est donc toi qui valides (ou pas) le choix des intendant·es.
- Leur demander de signer le Code qualité des adultes.
- Leur demander d'envoyer leur extrait de casier judiciaire s'ils ont plus de 20 ans.
- Les inscrire dans Desk.

Information aux parents

- Les parents ont-ils bien reçu toutes les informations pratiques relatives au camp ?
- Assister à la réunion d'information s'il y en a une. Tu montres ainsi aux parents que tu accordes ta confiance aux membres du staff et que tu as suivi la préparation du camp.
- Le départ et le retour des camps sont-ils coordonnés en unité pour faciliter les trajets pour les parents ?
- Un covoiturage est-il prévu ?

Démarches administratives

- Le staff a-t-il pris connaissance des règlements communaux ? A-t-il pris contact avec un·e éventuel·le M. ou Mme Camp ? A-t-il contacté l'agent·e DNF de l'endroit de camp ?
- Le staff a-t-il en tête de récolter les fiches santé, autorisations parentales et de publication de photos/vidéos des scout·es ?

Matériel

- Le matériel d'animation a-t-il été vérifié et, au besoin, remplacé ?
- Les outils sont-ils opérationnels ? Les tentes en bon état ?
- La pharmacie a-t-elle été mise à jour ?

Numéros d'urgence et sécurité

- Inviter les membres des staffs à encoder les numéros essentiels dans leur téléphone : secours, membres de l'équipe d'unité, Scout Assistance (0498.97.88.85), médecin local…
- Proposer aux animateurs d'installer l'application 112.

Le camp à l'étranger

Valider un camp à l'étranger présente quelques spécificités **en plus** des éléments mentionnés ci-dessus.

Destinations autorisées

Assure-toi que les sections envisagent de vivre leurs camps dans les zones autorisées selon leur branche (voir les destinations autorisées sur lesscouts.be).

- La zone 1 est accessible à tous et notamment aux camps d'unités.
- La zone 2 est accessible aux Éclaireurs, aux Pionniers et aux Routiers.
- La zone 3 est réservée aux Pionniers et aux Routiers.

Camp en France

En France, les activités de scoutisme sont soumises à une règlementation bien précise et plus contraignante que pour la Belgique ou d'autres pays européens.

Veille à ce que le staff remplisse les normes d'encadrement et de qualifications requises :

1. **Encadrement adapté à la taille du groupe**

   Vous devez compter 1 animateur ou 1 animatrice pour 12 enfants de plus de 6 ans.

2. **Animatrices et animateurs formé·es**

   Un animateur ou une animatrice sur trois doit avoir le brevet d'animateur en centre de vacances.

3. **Compétences en secourisme**

   Au moins une personne de l'encadrement doit posséder le brevet européen de premiers secours (ou autre brevet de secouriste au moins équivalent).

Si le logement est prévu en bâtiment, il faut vérifier auprès des autorités départementales que le bâtiment soit bien enregistré ou réclamer au propriétaire le récépissé de déclaration de l'endroit au ministère. C'est la garantie que l'endroit respecte toutes les normes de sécurité requises pour l'hébergement.

Pour toutes les destinations

- Si le staff collabore avec un partenaire local, celui-ci parait-il suffisamment fiable ? L'accord de partenariat a-t-il été confirmé par écrit ?
- Le staff a-t-il consulté et compris les **conseils aux voyageurs** sur le site du SPF Affaires étrangères (Belgique) ?
- Le staff a-t-il communiqué aux parents les documents de voyage nécessaires, ainsi que les éventuels vaccins (obligatoires et facultatifs) ?
- Le staff a-t-il bien enregistré le voyage sur **travellersonline.diplomatie.be** ? En cas de pépin dans le pays, les Affaires étrangères pourront les contacter et les aider.

Camp en zone 3

- Le staff a-t-il bien participé à la formation International ?
- Le staff a-t-il sensibilisé les pionniers à la rencontre interculturelle ?
- Le staff a-t-il complété sa Feuille de route, reçue après sa déclaration d'intérêt pour un camp en zone 3 ? Lui manque-t-il des informations ?
- Si un accompagnement spécifique était prévu, le staff a-t-il l'accord final de sa ou son coach international·e ?

Pour compléter :

- Retrouve les ressources concernant les camps sur : lesscouts.be > Camps et weekends.